

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
« SIENNA CREDIT ISR »

Paris, le 2 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « SIENNA CREDIT ISR ».

A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

- **Création de la part FS-C (ISIN : FR001400QRX1) :**

La part FS-C (ISIN : FR001400QRX1) est créée. Elle est réservée aux investissements des OPC gérés par SIENNA GESTION.

Cette modification entrera en vigueur le 12 juillet 2024.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du Fonds disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com